

BULLETIN MUNICIPAL CIPAL

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

ÉDITION SPÉCIALE
BUDGET
2014



CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Photo : Pierre Langevin

1^{re} rangée : Denis Laître, Louise Sauvé, Denis Lapointe, Normand Amesse, Jacques Smith

2^e rangée : Jean-Luc Pomerleau, Jean-Marc Rochon, François Labossière et Patrick Rancourt

UN BUDGET ASSURANT QUALITÉ DE VIE ET MIEUX-ÊTRE

Le conseil municipal a établi ce budget avec la volonté de maintenir et, dans certains cas, de bonifier l'offre de services de la Ville tout en minimisant l'augmentation du fardeau fiscal des contribuables et en assurant l'équilibre entre les développements économique et social. Cette recherche de stabilité, entre revenus et dépenses, nous a imposé des limites et amené à poursuivre une gestion responsable de notre endettement.

Dans un contexte de marché au Québec, au Canada et sur le continent même, où le développement et la croissance économique proviennent des villes de notre envergure, il devient impérieux d'améliorer et de moderniser nos infrastructures afin d'offrir, plus et mieux, aux promoteurs et investisseurs. Ceux-ci découvrent les avantages de faire affaire avec nous et d'investir ici. La commercialisation de notre Ville cible d'abord les gens d'affaires influents, d'ici et de la région, mais aussi d'ailleurs, susceptibles d'accroître, par leurs projets à court et moyen termes, la richesse foncière de la Ville. Cette stratégie contribue à réduire l'effort fiscal de nos contribuables. L'amélioration de nos infrastructures profitent d'abord et avant tout à nos citoyens.

Nous vivons une période de croissance sans précédent! De nombreuses entreprises locales et d'ailleurs soumettent des projets d'implantation ou d'expansion dans nos parcs industriels, dans les zones commerciales et d'habitation. De nouveaux marchés d'affaires s'ouvrent et tout cela nous amène de la main-d'œuvre et, par voie de conséquences, nous impose de disposer des outils nécessaires pour accueillir ces nouveaux résidents, les loger et leur offrir les services nécessaires à leur intégration.

Voilà une excellente raison pour s'investir dans le développement domiciliaire!

Mais ces succès apportent leur part de problèmes et posent à notre administration des défis quotidiens de cohésion et de planification à l'intérieur de notre Ville; il nous faut nous ajuster et régler certains problèmes d'encombrement, d'accroissement de circulation, de mises en chantier et autres.

Faisant face à une réduction importante de nos revenus, nous avons ainsi réussi à absorber la très grande partie du manque à gagner et à minimiser, voire presque annuler l'impact financier pour les citoyens sans effectuer de réductions ou de coupures majeures de services.

Nous pouvons vous assurer que les engagements que nous prenons permettront une amélioration de la qualité des services et une administration encore plus rigoureuse. Nous visons une qualité de vie accrue, à tous points de vue, pour l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.

Denis Lapointe, *ing. M. Ing. Env.*
Maire

3. À NOTER



ABOLITION DE LA COMPENSATION DE LA TVQ

On ne peut passer sous silence l'impact budgétaire important du non-renouvellement du pacte fiscal avec le gouvernement provincial, à compter du 1^{er} janvier 2014, menant à l'abolition de la méthode de compensation à l'égard de la TVQ (taxe de vente du Québec).

Le traitement de la TVQ prend maintenant la forme d'un remboursement (62,8 %) calculé sur les dépenses taxables de la Ville.

Ce changement gouvernemental entraîne pour notre Ville un manque à gagner de 1,7 M\$.

À elle seule, cette modification aurait représenté 4,85 cents d'augmentation du taux de taxes foncières si la Ville avait choisi de la transférer aux contribuables. Nous avons plutôt opté pour restreindre la croissance des dépenses d'opération à moins de 0,5 %, et ce, malgré un indice des prix à la consommation (IPC) projeté pour 2014 entre 1,77 % et 1,9 %.

Nous nous ajustons, aussi bien que mal, mais parfois il est nécessaire de revoir toute notre stratégie budgétaire pour mieux affronter ces nouveaux défis que nous impose le gouvernement.

LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

La méthode de tarification des services municipaux tient compte des coûts réels du rendu des services publics et de leur indexation annuelle, s'il y a lieu. Le conseil maintient cette politique depuis déjà plusieurs années et conserve cet engagement pour les années futures. Au cours de l'année 2013, plusieurs questionnements de la part de contribuables corporatifs nous ont menés vers la réalisation d'une analyse en profondeur des coûts réels du rendu des services. Les résultats de cette analyse, appliqués aux données budgétaires de 2014, nous permettent de conclure que les tarifs actuels sont suffisants et représentent les coûts réels du rendu des services publics. Par conséquent, les tarifs ne seront pas modifiés pour l'année 2014, ils sont donc fixés aux mêmes taux que ceux de l'année 2013.

ÉCHÉANCE DES COMPTES DE TAXES

Vous pouvez payer votre compte de taxes en 3 versements égaux aux dates suivantes : le 1^{er} mars, le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre pour les comptes de taxes de 300 \$ et plus.

4. NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

2014 – 2015 – 2016

Photo : Pierre Langevin

FIRME INDÉPENDANTE D'ÉVALUATEURS AGRÉÉS ÉVIMBEC

- Valeur imposable de l'ensemble des propriétés – augmentation moyenne de 15,06 %.
- Avant le dépôt du nouveau rôle d'évaluation, la valeur des propriétés évaluées (nouvelles constructions) de l'ensemble de la ville avait augmenté de 58 M\$, soit une hausse de 1,95 % par rapport à l'évaluation globale (assiette fiscale) de 2013. Dans le contexte budgétaire 2014 où nous devons faire face à une diminution de nos revenus provenant du nouveau calcul de remboursement de la TVQ par le gouvernement du Québec, cette augmentation de notre assiette fiscale est plus que bienvenue.
- La richesse foncière de la Ville s'établit à 3 528 189 100 \$.
- Hausse moyenne de la taxation foncière : 1,27 % – ce qui est à peine supérieur à l'inflation qui s'établit, pour la région de Montréal, à environ 0,9 %.
- Par contre, cette mesure étant basée sur des valeurs moyennes, il est évident qu'en vertu de ce nouveau rôle d'évaluation, un certain nombre de propriétés subissent une hausse de taxes en comparaison de cette moyenne et que d'autres profitent d'une baisse, c'est là le principe de la moyenne.

RÔLE D'ÉVALUATION 2014 – 2015 – 2016

SECTEUR	Valeur imposable au rôle	Catégorie résidentielle	Catégorie commerciale	Valeur moyenne résidence unifamiliale
Salaberry-de-Valleyfield	Augmentation de 13,63 %	Augmentation moyenne de 13,50 %	Augmentation moyenne de 12,77 %	2013 : 155 478 \$ 2014 : 177 101 \$, soit une hausse de 13,91 %
Saint-Timothée	Augmentation de 17,26 %	Augmentation moyenne de 15,70 %	Augmentation moyenne de 12,91 %	2013 : 167 749 \$ 2014 : 194 091 \$, soit une hausse de 15,70 %
Grande-Île	Augmentation de 17,62 %	Augmentation moyenne de 16,77 %	Augmentation moyenne de 13,07 %	2013 : 189 542 \$ 2014 : 220 963 \$, soit une hausse de 16,58 %

5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2014 - 2015 - 2016

Le conseil municipal propose d'investir environ 132 000 000 \$ dans la réalisation de projets divers dont environ 56 350 000 \$ de ces investissements ont déjà été engagés dans les années précédentes ou seront engagés en 2014. Le choix se fait en fonction :

- du financement disponible : subventions, répartitions locales;
- du programme d'entretien des infrastructures;
- du développement économique, culturel, social et sportif;
- du Plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E);
- de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

PRINCIPAUX PROJETS POURSUIVIS OU AYANT ÉTÉ INITIÉS EN 2013 OU AVANT :

Usine d'épuration des eaux usées	11 400 000 \$
Infrastructures – Rue Victoria et aménagement du vieux canal	300 000 \$
Développement – Secteur Saint-Eugène	2 300 000 \$
Réfection de chaussées et trottoirs	2 000 000 \$
Chaussée – Rang Sainte-Marie	1 500 000 \$
Travaux connexes – Relocalisation de la voie ferroviaire CSX	11 200 000 \$
Infrastructures – Écoparc industriel – quartier Saint-Timothée	300 000 \$
Cours d'eau (Arthur-Boyer) – quartier Grande-Île	3 000 000 \$
Pavage – Nouveaux développements	250 000 \$
Rénovation – Parc Delpha-Sauvé	2 480 000 \$
Édifice – Sûreté du Québec	4 400 000 \$
Écocentre – Complexe 2 ^e génération	2 050 000 \$
Maison des jeunes (skatepark)	2 450 000 \$
Aménagement d'un mur antibruit – prolongement de la rue de la Passerelle, le long de l'autoroute 530	500 000 \$

D'autres projets sont actuellement analysés au Service de l'ingénierie et entrent dans une planification à court et moyen termes, notons entre autres :

- Réhabilitation des infrastructures du boulevard du Havre, des rues Salaberry, Jacques-Cartier et Saint-Thomas
- Collecte et gestion des eaux pluviales – parc d'affaires Arthur-Miron
- Phase 2 – infrastructures du parc industriel et portuaire Perron
- Bâtiments SPCA et Recyclerie
- Aménagement des traverses nord-sud du boulevard Mgr-Langlois et mise en place de mesures visant à améliorer la sécurité de la circulation véhiculaire, à contrôler et à réduire la circulation des véhicules lourds
- Installation de feux de circulation – intersection rue Léger et 201/A530

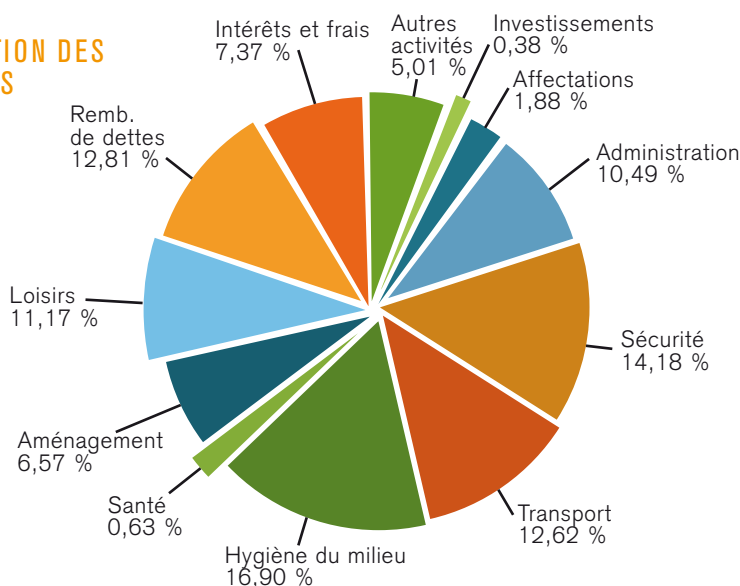
FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2014 :

• Subventions	18 235 000 \$
• Répartitions aux riverains bénéficiaires	6 430 000 \$
• Emprunts à long terme	25 795 000 \$
• Autres sources et fonds spéciaux	5 900 000 \$

6. DÉPENSES

	2013 (\$)	2014 (\$)	Variations (\$)
Administration générale	7 664 697	7 645 341	(19 356)
Sécurité publique	10 393 017	10 341 684	(51 333)
Transport	9 219 517	9 198 482	(21 035)
Hygiène du milieu	13 120 950	12 320 875	(800 075)
Santé et bien-être	333 783	461 388	127 605
Aménagement, urbanisme et développement	5 141 977	4 787 511	(354 466)
Loisirs et culture	8 165 137	8 145 943	(19 194)
Autres activités	3 382 519	3 655 353	272 834
Frais de financement	4 903 665	5 371 400	467 735
Remboursements de dettes	8 676 509	9 337 062	660 553
Immobilisations	264 917	274 088	9 171
Affectations aux surplus	1 320 702	1 368 700	47 998
Grand total	72 587 390	72 907 827	320 437

RÉPARTITION DES DÉPENSES



TAUX DE TAXES

Taux de taxes foncières (du 100 \$ d'évaluation)	Secteur Salaberry-de-Valleyfield (\$)		Secteur Saint-Timothée (\$)		Secteur Grande-Île (\$)	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Immeubles résidentiels	0,89	0,79	0,78	0,75	0,78	0,74
Immeubles à logements multiples	0,98	0,88	0,86	0,83	0,86	0,82
Immeubles commerciaux	2,22	1,99	2,11	1,95	2,11	1,94
Immeubles industriels	2,89	2,59	2,78	2,55	2,78	2,54
Terrains vacants desservis	1,78	1,58	1,56	1,50	1,56	1,48
Immeubles agricoles	0,89	0,79	0,78	0,75	0,78	0,74

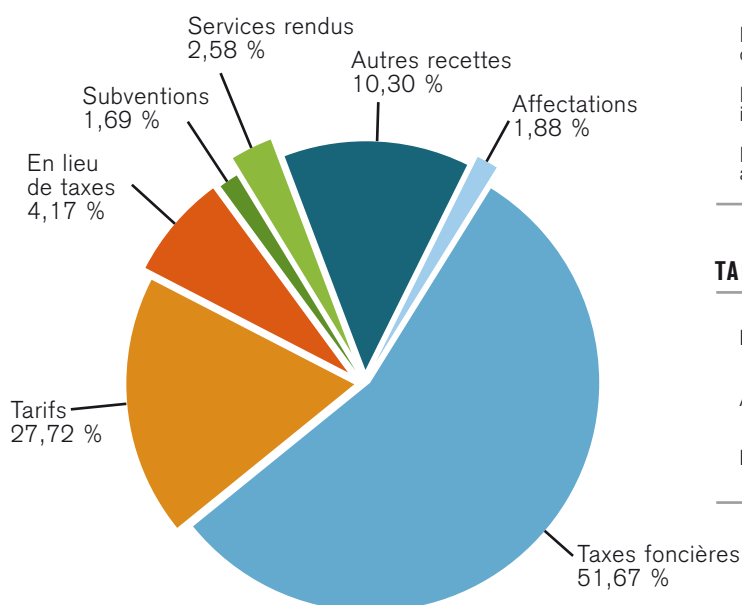
TARIFS (À L'UNITÉ) - APPLIQUÉS À TOUS LES SECTEURS

Eau	2013 (\$)	2014 (\$)	Épuration	2013 (\$)	2014 (\$)
Résidentiel et commercial	221	221	Résidentiel et commercial	239	239
Chambres	53	53	Chambres	53	53
Piscines creusées	47	47			
Piscines hors terre	33	33			
Ordures			Collecte sélective		
Résidentiel	197	197	Résidentiel	68	68
Chambres	47	47	Chambres	18	18
Commercial	394	394	Commercial	136	136
Commerce dans une résidence	248	248			

7. REVENUS

	2013 (\$)	2014 (\$)	Variations (\$)
TAXES FONCIÈRES			
Foncières - immeubles résidentiels	18 155 993	19 499 334	1 343 341
Foncières - logements multiples	1 615 614	1 711 140	95 526
Foncières - terrains vagues desservis	586 227	782 596	196 369
Foncières - immeubles commerciaux	10 065 782	10 435 210	369 428
Foncières - immeubles industriels	4 774 567	4 550 700	(223 867)
Foncières - immeubles agricoles	431 912	567 812	135 900
Répartitions locales	119 927	122 301	2 374
Sous-total	35 750 022	37 669 093	1 919 071
TARIFS			
Eau	6 352 013	6 362 422	10 409
Enlèvement des ordures	4 269 670	4 311 431	41 761
Collecte sélective	1 522 032	1 536 564	14 532
Assainissement des eaux	6 140 430	5 871 674	(268 756)
Tarif combiné - commerce dans résidence	29 500	30 349	849
Centre d'urgence 911	176 400	174 000	(2 400)
Répartitions locales	2 021 790	1 921 585	(100 205)
Sous-total	20 511 835	20 208 025	(303 810)
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
Gouvernement du Québec	2 903 294	2 929 122	25 828
Gouvernement du Canada	90 112	87 228	(2 884)
Organismes municipaux	28 478	25 938	(2 540)
Sous-total	3 021 884	3 042 288	20 404
Services rendus à des municipalités	141 650	123 200	(18 450)
Autres services rendus	1 717 468	1 755 271	37 803
Autres recettes de sources locales	5 873 654	7 512 134	1 638 480
Affectations du surplus	1 176 179	1 367 342	191 163
Revenus de transferts	4 394 698	1 230 474	(3 164 224)
Grand total	72 587 390	72 907 827	320 437

REVENUS - RÉPARTITION DES TAXES FONCIÈRES ET DES TAXES DE SERVICES



TAXES FONCIÈRES

Immeubles résidentiels	51,77 %	Terrains vagues desservis	2,08 %
Immeubles commerciaux	27,71 %	Logements multiples	4,54 %
Immeubles industriels	12,07 %	Répartitions	0,32 %
Immeubles agricoles	1,51 %		

TARIFS

Eau	31,81 %	Répartition	9,61 %
Assainissement	29,35 %	Collecte sélective	7,68 %
Enlèvement	21,55 %		

JE M'INFORME!

ABONNEZ-VOUS POUR NE RIEN MANQUER

Quelles sont les voies de contournement pendant les travaux?

Quand est la collecte de surplus de carton?

Quelles activités sportives sont accessibles?

Quel jour pour la collecte sélective?

Jusqu'à quelle heure peut-on stationner dans la rue?

Quel événement se tient en fin de semaine?

Quel est le règlement sur l'arrosage et l'abattage des arbres?

Comment profiter du dépôt des matériaux secs?

Que se passe-t-il dans ma ville?

VOUS CHOISISSEZ LE MÉDIA, NOUS VOUS INFORMONS



Visitez le site Internet
www.ville.valleyfield.qc.ca



Abonnez-vous à la page Facebook
www.facebook.com/valleyfield



Abonnez-vous à l'infolettre
www.ville.valleyfield.qc.ca/infolettre



Suivez la ville sur Twitter
www.twitter.com/valleyfield_ca

CRÉDITS

Coordination : Danielle Prieur

Rédaction et collaboration : Lilian Baldwin / Michel Décosse / Ginette Hébert / Michel Joly / Julie Roch

Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield sauf indication contraire

Tirage : 22 000 copies

